



Avis 11-2004 - Mise en place d'une nouvelle méthode de diagnostic du virus de la peste porcine classique (PPC)
(dossier Sci Com 2004/04)

Le Comité scientifique de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire émet l'avis suivant :

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire a demandé au Comité scientifique d'émettre un avis sur la mise en place d'une nouvelle méthode de diagnostic du virus de la peste porcine classique et plus précisément sur sa justification scientifique en ce qui concerne la détection précoce de l'infection chez les suidés sauvages et domestiques.

Le développement de nouvelles méthodes de diagnostic sérologique et direct du virus de la peste porcine classique est scientifiquement fondé. En effet, toute méthode de diagnostic de la peste porcine classique qui permet une détection précoce et rapide de l'infection, à partir de dispositifs utilisables sur place, par exemple dans une exploitation suspecte de contamination, est de nature à améliorer l'efficacité du contrôle de cette infection virale. Toute nouvelle méthode de diagnostic doit, au moins, posséder les mêmes performances diagnostiques que les méthodes existantes et répondre aux critères de validation usuels. De plus, le comité scientifique souhaite insister sur le fait que cette maladie est à déclaration obligatoire selon le règlement européen CE/1398/2003 de la Commission du 5 août 2003. L'utilisation d'un tel test est donc subordonnée à une autorisation par les instances officielles.